



Annexe 2

XXVe Congrès mondial de la route Séoul, 2-6 novembre 2015

Appel à rapports nationaux

Recommandations

Il n'y a pas de plan type imposé quant au contenu des rapports nationaux. Pour chaque thème stratégique, un pays peut décider de n'aborder qu'une partie des enjeux soulevés dans l'appel à rapports nationaux.

Un rapport national :

- doit être original et n'avoir figuré dans aucune publication avant le Congrès,
- doit se référer au niveau fédéral, national, régional ou local,
- ne doit traiter que les thèmes apportant des éléments nouveaux intéressants pour la communauté routière mondiale,
- ne doit comporter aucun élément à caractère commercial, politique ou publicitaire (le Secrétariat général se réserve le droit de supprimer les passages concernés).

Les auteurs peuvent préparer des rapports représentatifs du niveau fédéral, national, régional ou local. Les Premiers Délégués choisiront les auteurs du rapport selon le type d'entité qu'ils représentent. Dans le cas où les rapports sont rédigés par une entité régionale ou locale, cela doit être mentionné au début du rapport. Il est demandé aux Premiers Délégués de bien vouloir rédiger un paragraphe décrivant l'entité représentée par les auteurs.

Les réponses aux différents thèmes stratégiques doivent être présentées dans des rapports séparés (un rapport national par thème stratégique).

Il est recommandé que chaque rapport national n'excède pas 16 pages (9 000 mots environ). En outre, il est demandé, autant que possible, de veiller au volume des illustrations numérisées afin de limiter le volume total du fichier électronique à 3 Mo.

Les rapports nationaux doivent être soumis au Secrétariat général de l'AIPCR en français et en anglais (et en espagnol également si les auteurs le souhaitent, en plus du français et de l'anglais) **avant le 31 octobre 2014**, afin de permettre aux Coordinateurs de thème stratégique de préparer leur séance d'orientation stratégique et de rédiger leur rapport introductif.

Les rapports nationaux doivent être présentés selon le modèle Word joint à cette annexe.